L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 AOUT 1872. 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI MATIN, 22 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan aux Nos 45 et 47 de la rue Decatur (Ancienne-ment Vieille-Levée)—Six cabines bateau, sommiers et bronzes, etc.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan 57 rue du Camp—Vente générale de meubles.

Par Hofman, Markt & Co., au No 36, rue de Chartres — Liage fin de maison, lingerie de messieurs, chapeaux, sacs de voyage.

ANNONCES POLITIQUES.

Toute annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant si on en désire l'insertion dans l'Abeille. Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes

Les Elections dans divers Etats.

C'est aujourd'hui qu'ont lieu, dans l'Ouest-Virginie, les élections pour la place de gouverneur et autres places d'Etat. Il n'y a point d'autre Etat en campagne que la liste démocratique. Le gouverneur actuel, John J. Jacob, qui avait jusqu'ici été démocrate, n'ayant pas été renommé par la Convention d'Etat, s'est annoncé comme candidat indépendant et il paraît que les radicaux veulent le soutenir, car ils n'ont présenté aucune liste régulière, aux suffrages du peuple. L'Ouest-Virginie a voté, dit-on, aujourd'hui, trois représentants pour le Congrès. Ainsi ces opérations ne manquent pas d'importance, et il est certain que l'administration sera là ce qu'elle a déjà fait dans la Caroline du Nord; elle donnera l'appui de son argent et de ses marchands aux candidats opposés aux démocrates. Dans le troisième district, ces derniers devaient porter, pour le Congrès, Charles J. Faulkner, autrefois ministre en France. Il a pour concurrent, Ward H. Lamon républicain.

Dans l'Ouest-Virginie, les Démocrates ont toujours fait des progrès à chaque élection, depuis la division de l'ancien grand Etat, et ces progrès continuent à se manifester par une victoire pour aujourd'hui. On en pourra juger par les chiffres suivants :

En 1863, les Démocrates ne firent et ne pouvaient faire aucune opposition et le candidat républicain eût toutes les voix, 20,797.

En 1864, les Démocrates donnèrent 10,438 contre Lincoln qui n'en fut pas moins élu par 23,152, avec une majorité de 12,714.

En 1866, le candidat démocrate pour la place de gouverneur, obtint 17,358 contre 28,262 voix données au candidat républicain. La majorité républicaine fut réduite à 6,644.

En 1868, cette majorité fut réduite à 4,717, les démocrates ayant obtenu 22,918 contre 27,635.

La même année, cette majorité remonta à 8,719 pour l'élection du général Grant à la présidence, les démocrates n'ayant pu donner que 20,326 contre 29,035.

En 1870, ils eurent enfin la majorité, et leur candidat pour la place de gouverneur obtint 28,865 contre 26,742.

En 1871, pour la convention, les démocrates eurent une majorité de 8,582.

Il faut ajouter à tous les votes démocratiques les votes citoyens ex-Confédérés dont la réhabilitation politique n'a eu lieu que pendant la dernière session du Congrès et qui n'ont pas voté depuis 1863. Tout annonce donc une victoire démocratique pour aujourd'hui dans l'Ouest-Virginie. L'administration ne pouvant y exercer les mêmes fraudes que dans la Caroline du Nord où la colonisation était faoile et où elle a été faite aussi sur une grande échelle.

Les autres Etats qui viennent bientôt après, sont le Vermont et le Maine. Les élections du Vermont auront lieu le 3 septembre. Sans l'union des démocrates et des Hébreux républicains, union qui s'est accomplie d'une manière cordiale, il n'y aurait rien à espérer du Vermont, qui, du reste, n'a jamais été démocrate.

En 1860, la majorité pour Lincoln, dans cet Etat, fut de 32,230, et pour le gouverneur républicain de 30,230.

En 1861, cette majorité républicaine fut de 24,948 ; en 1862, de 26,846 ; en 1863, de 17,657 ; en 1864, de 18,917 pour le gouverneur, et de 29,093 pour la réélection de Lincoln ; en 1865, de 18,729 ; en 1866, de 29,825 ; en 1867, de 20,184 ; en 1868, de 27,326 pour le gouverneur, et de 32,120 pour Grant ; en 1869, de 30,379 ; en 1870, de 21,809.

On voit d'après ce relevé que les Démocrates ne doivent pas compter sur le Vermont, à moins que la libéralisme n'y ait opéré des miracles ce que nous ne saurons qu'après les élections.

Celles du Maine se feront le 9 septembre. L'Etat du Maine étaits fortement démocrate avant d'être républicain et nous apprenons par les correspondances du Nord que les discours de l'ex-sénateur Doolittle, du Wisconsin, y ont produit le plus grand effet. En outre, nos dépêches télégraphiques nous entretenaient, il y a peu de jours, des victoires brillantes qu'on a faites à Greeley partout où il s'est montré dans le Maine, et de la grande ovation dont il a été l'objet à Portland. Cela commence bien et donne à croire qu'un succès démocratique, avec l'aide des Libéraux, est chose possible, probable même. Voici les votes donnés par le Maine depuis sa conversion aux républicanisme :

En 1860, il donna à Lincoln une majorité de 24,704.

En 1861, le candidat républicain pour la place de gouverneur, y obtenait une majorité de 10,993.

En 1863, cette majorité, contre un démocrate et un indépendant, était de 6,095; en 1863, elle se releva à 17,716; en 1864, elle fut de 15,913 pour le gouverneur, et de 17,592 pour Lincoln; en 1865, elle fut de 18,739; en 1866, de 27,087; en 1867, de 11,608; en 1868, de 94,808 et de 35,088 pour Grant; en 1869, contre un démocrate et un candidat de la tempérance cette majorité fut de 6,961; en 1870, de 9,505, en 1871, de 10,631.

Ces chiffres indiquent une grande mobilité d'opinion chez les citoyens de Maine : le vieux levain démocratique y est encore en fermentation, et nous ne serions pas étonné qu'il en sortit quelque chose de peu conforme au goût des radicaux.

MANIFESTATION ALSACIENNE LORRAINE —Les membres du Comité de réception et d'ordre sont priés de se réunir, à l'Opéra, aujourd'hui, jeudi, à sept heures précises du soir.

Nous sommes également invités à informer les membres du Comité exécutif alsacien et du Comité français, qu'une réunion de ces deux comités aura lieu, samedi prochain, à sept heures du soir, au Théâtre de l'Opéra.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 103 rue du Canal, chez M. S. Hedrick.

LE DUEL DE L'ILE D'AIX.—On lit dans le *XIXe Siècle* :

Le duel de l'Ile d'Aix, dont nous avons déjà parlé, a eu lieu à l'épée.— M. l'Administrateur Bliz ayant blessé légèrement son adversaire dès les premières reprises, a remis abaissé son épée avec l'intention évidente d'arrêter là l'effusion du sang. Mais M. de Lobra a regardé de nouveau avec une extrême vivacité, et c'est sur ce précis moment sur son adversaire qu'il a reçu dans le flanc un coup droit qui a interrompu la lutte. Un médecin, M. Bonnet, présent, a constaté de cette déplorable rencontre la gravité des conséquences.

Quant aux témoins, M. Blin, qui était l'ami des blessés de M. Lobra, a voulu montrer un tact à des différents persistants. Hélas ! il a trop réussi ; mais, nous le répétons, sans aucune exagération.

L'autorité supérieure a donné Pordre d'informer sur cette affaire ; mais les affidavits à tenir qui valaient 666, selon l'usage, indigné à M. Pardo-commissaire Blis, ont été brûlés.

Revue des Journaux.

Le Picayune se défend et défend le parti démocrate-réformiste de vouloir la répudiation ; il cite le programme du parti et dit que ce programme ne va pas même aussi loin que la notification signée en mars 1871, par tant de propriétaires et de négociants dont quelques-uns sont aujourd'hui libéraux.

Le *Picayune*, après avoir constaté qu'il n'y a que deux listes sérieuses de candidatures en présence, celle de McEnery et celle de Kellogg, considère qu'il importe de rechercher, à l'avenir, quels sont les hommes qu'il convient de présenter pour la Législature et les emplois de justice. Il rappelle à ce propos, qu'il ne s'agit pas du partage des dépouilles, mais de la distribution de postes importants aux plus honnêtes et aux plus capables. Ce sont là, en effet, les deux conditions qui doivent servir de base au choix des candidats.

Le *Times* s'occupe du colonel Penn et de la question de répudiation ; et, parlant du vague des assertions émises à ce sujet, il dit :

"Nous croyons que si ce vague peut être écarté, et si on peut établir distinctement et spécifiquement quelles sont les dettes regardées comme légitimes et quelles sont celles qu'on considère comme illégitimes, celles qu'il convient de " répudier " et celles qui doivent être payées, le colonel Penn donnera promptement ses vues sur ce sujet."

La même question nous a déjà été adressée plus d'une fois.

Voilà bien où le bât blesse les porteurs de Bons. Ils sont inquiets et pourvu qu'on les rassure sur la validité de tels ou tels Bons, ils ne s'inquiéteront pas des autres parce qu'ils n'y ont pas d'intérêt. Mais il n'appartient ni à un comité, ni à un journal de faire, *à priori* cette classification des dettes à réviser. Cela doit être l'œuvre d'une commission d'hommes compétents, nommés par la Législature, et si la Législature est bien choisie, la commission le sera bien aussi. Nous nous sommes déjà expliqué sur ce sujet et il est facile aux gens désintéressés de s'entendre.

Le *Times* reproduit une série de questions légales déjà présentées aux cours sur la validité des obligations de l'Etat ; il oublie d'en rappeler une qui s'est produite, à l'occasion de l'affaire des abattoirs, celle de la légalité de la Législature. La Cour Suprême, si nous nous trompons, s'est déclarée incompétente pour décider sur cette question qu'elle a considérée comme politique. Il n'y a donc que le pouvoir législatif lui-même qui puisse la résoudre. Osera-t-on dire que la Législature n'a pas le droit de décharger nulle et non avenue une loi antérieure, s'il est prouvé que les législateurs qui l'ont votée ont été achetés à tant par tête !

Le *Republican* prétend s'être opposé, en 1868, à la règle du " gouvernement du blanc " et il proteste contre les tentatives faites actuellement par le parti grantiste pour établir le " gouvernement du noir. "

A propos de la lettre du colonel Penn, le *Republican* attribue aux démocrates l'intention de supprimer toutes les dettes créées depuis 1868 et de considérer comme illégales toutes les obligations au-delà de 15 millions. Cette assertion est une pure invention et une calomnie. Le programme du parti est là pour y répondre. Ce journal empoisonne tous les jours l'esprit de ses lecteurs par des mensonges, comptant sur la règle de Basile, " calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose. "

Le *National Republican* attribue au propriétaire du *Times* l'idée d'absorber le *Republican* et d'acheter le *Picayune*, de façon à fondre les trois journaux en une seule feuille gigantesque qui monopoliserait le patronage public et particulier.

LES BROOM RANGERS — On verra par une notice insérée plus loin que le Club des Broom Rangers est convoqué pour aujourd'hui, jeudi, 22 du courant, à sept heures et demie du soir, à la Rotonde de l'Hôtel St-Louis. Les étrangers qui désirent se faire naturaliser sont invités à assister à la réunion. — C'est là une bonne initiative que prend le club, car il doit maintenant être bien évident pour tout le monde, que l'Etat ne peut être sauvé que par la démocratie. Nous engageons donc les étrangers qui ont à cœur l'intérêt de ce pays, à répondre, sans plus tarder à l'appel qui leur est fait. Aujourd'hui comme autrefois, le parti démocrate compte sur la coopération des Français, Espagnols, Italiens, Suisses, Belges, et nous espérons que cette coopération ne lui manquera pas.

BITTERS DE TERREBONNE. — Le succès du " Newfoundland Bitter " grandit tous les jours. Ses qualités comme cordial, tonique, apéritif, reconstituant du sang, sont diguement appréciés, car il tient tout ce qu'il promet. Son usage prolongé quelques jours rend de la tonicité aux tissus, reconstitue les fonctions assimilatrices de l'estomac et imprime à tout l'organisme cette résistance vitale, si utile dans les pays chauds.

Il ne faut pas être médecin pour savoir que l'influence physiologique d'un estomac qui fonctionne heureusement pacifie et console toute l'économie, en enrichissant le sang et en modérant le système nerveux. Dans ce pays-ci, où le sang s'appauvrit si vite, à cause de l'action débilitante du climat et de la faneste habitude que contractent beaucoup de personnes d'ingérer à toute heure du jour, avant comme après les repas, des liqueurs fortes, le " Newfoundland Bitter," cette précieuse liqueur, lutte avantageusement contre ces causes d'affaiblissement, et, par son action tonique, stimulante et stomachique, relève et soutient les organismes affaiblis. Là est le secret de la préférence qu'on lui accorde.

Il la propriété de donner de l'appétit à ceux qui n'en ont pas, de faciliter les digestions et de reconstituer rapidement une santé délabrée. On chercherait en vain un meilleur stomachique et une préparation plus agréable et plus énergique pour dissiper les crampes d'estomac, les affections du foie et des intestins, même les plus invétérées. Sa puissance est remarquable pour reconstituer le sang appauvri par les maladies, les veilles ou les excès.

Le " Newfoundland Bitter " a deux sections physiologiques parfaitement appréciables : il stimule rapidement et activement, et il tonifie d'une façon durable tous nos organes en augmentant leurs forces radicales.

A ceux qui se portent bien et qui apprécient le bonheur d'avoir une bonne santé, nous dirons : Prenez tous les jours du " Newfoundland Bitter " pour le conserver. A ceux qui souffrent de l'estomac, du foie et des intestins, nous dirons : Prenez régulièrement du " Newfoundland Bitter," et vous ne tarderez pas à être guéris ; et alors vous proclamerez l'héroïque supériorité du " Newfoundland Bitter ".

La machine " Domestic " est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No. 103, de la rue du Canal.

M. H....., qui a perdu l'habitude de prendre des voitures depuis qu'il a eu son coupé, se trouve obligé de faire deux petites courses en fiacre.

Arrivé à destination, il donne par erreur trente-neuf sous à son cocher, croyant lui offrir neuf sous de pourboire.

—Mais, bourgeois, vous me devez une heure, réclame le cocher.

Une heure, fait M. H....., indigné ; mais les deux courses n'ont pas duré un quart d'heure !

—C'est possible, riposte le cocher ; mais je suis dans mon droit.

—Eh bien ! mon gaillard, vous allez terminer votre course à sa porte ; je suis content d'en finir.

Et M. H..... rentonne très satisfait chez lui ; il y trouve deux amis dont l'intervention pourrait le mettre à même de faire entendre raison à son cocher ; mais ceux-ci, après avoir entendu l'histoire, se mettent à rire aux éclats, et lui font remarquer que son cocher a parfaitement raison, et qu'il a tout bonnement payé deux heures de voiture.

M. H..... s'exaspère, mais en se jurant bien de se venger moins cruellement une autre fois.

TEMPERATURE.—21 sept. 1872.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. M..... 82	27
12 M..... 92	33
3 P. M..... 93	34
6 P. M..... 88	31

Chronique de la Louisiane.

Les démocrates de la paroisse Iberville ont tenu hier, à Plaquemines, conformément à l'appel de M. Destréhan, président du meeting préliminaire tenu le 27 juillet, dans le but de réorganiser le parti démocrate dans la paroisse Iberville.

L'Assemblée ayant été appelée à l'ordre, le général Rousseau a été nommé président et M. Alcée Gaiennié, secrétaire.

Le général Rousseau, en quelques paroles, a démontré que le parti dégénérate à la tête duquel se trouvent McEnery et Longstreet avait droit au mépris de tous ceux qui sont opposés à l'administration corrompue de l'Etat et de la paroisse.

Un comité a été nommé par le meeting préliminaire du 27 juillet, a présenté alors son rapport, ayant fait choix des neuf suivants comme membres du comité exécutif du parti : J. E. Bargas, E. Deschry, P. Destréhan, V. J. Dupuy, W. R. Boote, André Gaudens, J. H. Ellis, H. E. Slack, Dr. T. S. Garrett, G. Bichler, Geo. Wilkes et Samuel Matthews.

Le choix du comité de trois a été unanimement ratifié.

Sur motion, les noms du général G. S. Rousseau, Wm. Bowman et de Plaquemines, Bruce, ont été ajoutés à la liste des membres du comité de paroisse.

Sur motion de M. James Robertson, l'honorable U. B. Brown a été choisi comme représentant de la paroisse Iberville au Comité exécutif démocratique de l'Etat.

Les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées :

Résolu, que quoique les démocrates d'Iberville soient en faveur d'une union de tous les éléments conservateurs de l'Etat et de la Paroisse, ils n'entrevoient de tout cœur l'action des comités démocratique et réformiste en acceptant les termes de l'alliance proposée par le parti libéral.

Résolu, que le Président du Comité Exécutif de Paroisse sera nommé directement par ce comité, et que quatre membres dudit comité constitueront un quorum ayant plein pouvoir de traiter des affaires de la paroisse.

Résolu, Que le compte-rendu de cette assemblée soit publié dans l'*Abeille* et le *Picayune*.

Résolu, Que cette assemblée s'ajourne, pour être réunie de nouveau aussitôt que le président du comité de paroisse la jugera convenable.

G. S. ROUSSEAU, Président.
ALCÉE GAIENNIÉ, Secrétaire.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

TRIBUNAUX. — En ce vaut, hier, l'assemblée de la Huitième Cour de District, le juge Labbée a annoncé que, devant quitter la ville, pour quelque temps, le juge Cooley le remplacerait pendant son absence.

L'affaire Holbrook vs. Bronson a été appelée. La cour a décidé que la cause serait remise jusqu'à ce que la Cour Suprême, à laquelle un writ de prohibition a été adressé, eut rendu son arrêt.

Le shérif Masdicot, conformément à l'ordre du juge Abell, qui désire établir de nouvelles listes de jurés, a demandé à M. F. P. Blanchard, chef du bureau de l'enregistrement des votants, communication des livres qu'il tient en sa possession. M. Blanchard a refusé, se fondant sur le fait que l'enregistrement n'était pas terminé dans quelques jours, il devait tenir les registres à la disposition des inspecteurs des différents wards qui peuvent avoir à les consulter.

Le juge Abell a lancé un ordre de *subpœna* contre M. Blanchard.

L'Hôpital de Marine, converti en salle des fous, a reçu tous ses pensionnaires. Nous nous bornons à rapporter le fait, sans proposer de consacrer prochainement quelques heures à visiter le nouvel asile. Mais nous pouvons dire, dès à présent, que des barrières infranchissables empêchent toute tentative d'évasion. L'épreuve en a été faite hier même.

L'Association Charitable des Pompiers vient de décider la consolidation de la créance de $122,000 qu'elle a sur la ville, en bons portant 7 pour cent d'intérêt en or. M. Marius Pesnichet, président de l'Association, s'est présenté, hier matin, au Bureau de l'Administration des Comptes, et a remis entre les mains de chacun des fonctionnaires une demande à cet effet.

L'huile de pétrole a peu trop fait parler d'elle, depuis quelque temps. Ce silence lui pèse, sans doute, car elle le rompt, aujourd'hui, avec une brusquerie qui promet.

Une négresse nommée Mary Ella, qui habitait dans une maison avant de la Nouvelle-Orléans, sur le Mississipi, a commis l'imprudence de remplir sa lampe pendant qu'elle était allumée. L'huile a fait explosion. La négresse a été horriblement brûlée. On désespère de la sauver. Un nègre qui se trouvait avec elle, Jack Branch, a été aussi brûlé à la main.

L'officier E. Roberts, du 5me precinct, a arrêté, mardi soir, une femme nommée Margaret Martin qui, étant en état d'ivresse, essayait de se pendre, dans sa chambre. Il l'a conduite à la station, et sous de solides verrous, elle a cuvé son whiskey tout à l'aise.

Une retenue de profession, L. Ghirghin est parvenue à pénétrer dans les dépendances de la maison du Dr. Choppin, rue du Camp, près Thalie, et y a mis la main sur une cuillière d'argent. L'officier Jones, l'ayant aperçue au moment où elle sortait, s'est approché d'elle et l'a priée de le suivre à la station de second precinct, où on a trouvé en sa possession l'objet volé.

Une nouvelle boîte d'alarme pour Pincendie vient d'être établie à la fabrique Louis Stern & Bros., avenue des Champs-Elysées. Elle porte le numéro 13, du 8ème district d'incendie.

BAPTÊME DE DEUX POMPIERS.—La compagnie de pompiers, Créole No 9, par l'organe de son secrétaire, M. A. Flotte, nous a invité à assister au baptême de deux pompiers, en lieu le samedi, 24 courant, à 6 heures. Nous avons été très sensible à cette attention, et nous nous ferons un plaisir d'assister à la cérémonie.

CLUB D'ORLÉANS.—Une réunion des délégués, trésoriers et secrétaires des diverses sections du Club Central d'Orléans aura lieu aujourd'hui au Joe's Hall, encoignure Poydras et Baronne.

PROTUBÉRANCES DU SOLEIL.—Nous lisons dans un compte rendu de la dernière séance de l'Académie des Sciences.

—S'il est en Europe un astronome infatigable, c'est, assurément le P. Secchi une des gloires de votre grande Compagnie de Jésus, à qui la science doit tant de travaux remarquables. Il vient de [illegible] sur les protubérances solaires une [illegible] d'une façon lâche et inexacte.

L'illustre religieux déforme l'Académie des sciences qu'il a observé le 7 juillet à la surface [illegible] du soleil une éruption prodigieuse de matière incandescente, etc.

Il insiste sur la coïncidence de [illegible] remarquée avec l'aurore boréale du Maine et du Canada. Tous les astronomes ont fait remarquer la relation entre cette aurore boréale et les orages qui l'ont suivie.

M. de Chasteignes fait observer, à propos de la communication du P. Secchi, que le vif intérêt et d'assez nombreux savants portent toujours vers les phénomènes solaires ; que, depuis longtemps, on a constaté des [illegible] chimiques, par une combustion lente de substance phosphorée. Il a été vu même que l'oxygène de l'atmosphère est indispensable pour produire le phénomène ; en effet, il n'a pas lieu dans un milieu non oxygéné, par exemple dans le gaz acide carbonique. Macquer l'avait déjà prouvé il y a longtemps. On a dit, en outre, que, dans certaines circonstances, [illegible] phosphorescentes, donnant à la mer cette lumière phosphorescente que l'on connaît, cette lumière est si diffusible [illegible] [illegible] [illegible]